



PROCES VERBAL DE LA REUNION DE LA COMMISSION LOCALE DE L'EAU DU 08 NOVEMBRE 2011

Le mardi huit novembre deux mil onze à dix huit heures trente, la Commission Locale de l'Eau (CLE) du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) des Deux Morin s'est réunie dans la salle Thibault de Champagne à SEZANNE (51120), sous la présidence du Président de la Commission Locale de l'Eau : M. REVOILE.

Date de la convocation : 20 octobre 2011

Nombre de membres: En exercice : 48

Présents ou représentés : 26

Collège	Nom	Structure	Présent ou représenté	Collège	Nom	Structure	Présent ou représenté
Collège des élus	DENIZOT Jean Georges	Maire de St Cyr sur Morin	x	Collège des usagers	D'HONDT Régis	Chambre d'agriculture	
	DHORBAIT Guy	Maire de Boissy le Chatel	x		BAUDIN Jean Noël	Chambre du commerce et d'industrie	
	ESCUYER Elisabeth	Maire de Mouroux	x		DE CARLI Claude	Fédération de pêche et protection des milieux aquatiques 51	x
	JAUNAUX Yves	Maire de La Ferté Gaucher	x		AVANZINI Serge	Fédération de pêche et protection des milieux aquatiques 77	x
	GARCHER René	Adjoint au Maire d'Esblly			SAINT MARTIN Michel	Nature Environnement 77	x
	LEGER Jean François	Maire de Chailly en Brie			POT Jacques	Amis des moulins d'Ile de France	x
	HANNETON Alain	Conseiller d'Augers en Brie	x		RIBEYRE Anne	Marne nature Environnement	x
	CADET Jean Pierre	Adjoint au Maire de Sézanne	x		LHEUREUX Christian	ASA des Marais de St Gond	
	DOUCET Bernard	Maire de Montmirail	x		CUYPERS Arnaud	Irrigants du Nord Seine et Marne	
	GENTIL Georges	Adjoint au Maire de Val des Marais	x		HINCELLIN Philippe	Familles rurales	x
	TELLIER Michel	Maire de Soizy aux Bois			MORATTELLI Christine	Comité départemental de canoë kayak	x
	MOROY Alain	Maire de Marchais en Brie			BEAUFORT Alain	SI Assainissement Nord Est Seine et Marne	x
	MOLLET LIDY Josette	Conseil Régional Ile de France	x		Collège de l'état	Préfet coordonnateur de bassin	
	LOISELET Eric	Conseil Régional Champagne Ardenne	x	Préfet de Seine et Marne			
	BRONCHAIN Bernard	Conseil Régional Picardie		Préfet de la Marne			
	RICHARD Marie	Conseil Général Seine et Marne		Préfet de l'Aisne			
	VALENTIN Patrice	Conseil Général Marne	x	Agence de l'Eau Seine Normandie			
	MANGIN Eric	Conseil Général Aisne		MISE 77		x	
	BERNARD Josiane	EPTB Seine Amont		MISE 51		x	
	DEY Jean	Entente Marne		MISE 02			
RAVET Anne Marie	SI Travaux Aménagement du bassin du Grand Morin	x	ARS Champagne Ardenne				
NICAISE Alain	SI Aménagement et Entretien de l'aval du Petit Morin		DREAL Champagne Ardenne	x			
REVOILE Roger	SI de la Vallée du Haut Morin	x	ONEMA Ile de France				
CHARDAIN Christian	SI Etudes et Aménagement des marais de St Gond	x	DRIEE Ile de France	x			

Ordre du jour :

1. Présentation du « scénario tendanciel »
2. Validation du « scénario tendanciel »
3. Lettre du SAGE
4. Projet « Science et SAGE »
5. Questions diverses

M. Revoile remercie le Maire de Sézanne d'avoir mis à la disposition de la CLE une salle de réunion. Il remercie également les membres de la CLE présents de s'être déplacés et déplore la faible participation à cette réunion bien que le quorum de la moitié des membres présents ou représentés soit atteint. Il souligne que la **présence des membres de la CLE est indispensable lors de la validation des différentes phases d'élaboration** du SAGE afin que ce document soit élaboré en totale concertation.

M. Revoile expose ensuite l'ordre du jour. Aucune remarque n'étant formulée, celui est approuvé.

Présentation du « scénario tendanciel »

La réalisation de la phase tendances et scénarii a été confié aux bureaux d'étude Géo-Hyd et SCE. Géo-Hyd a étudié la partie scénarii tendanciels et SCE la partie évaluation économique. Cette phase a pour objet de définir les perspectives d'évolution du territoire, de la ressource en eau et de ces impacts à l'horizon 5-10 ans, afin d'identifier la plus-value que peut apporter un SAGE. Cette étape a débuté en mai.

Pour cette étude, des entretiens ont eu lieu avec une 20aine d'acteurs et des questionnaires ont été envoyés à l'ensemble des maîtres d'ouvrage en assainissement, alimentation en eau potable et aménagement de rivière. Une première série de résultats a été présentée aux commissions thématiques début juillet puis le rapport final a fait l'objet d'une validation par le comité de pilotage.

Le power point de la synthèse du scénario tendanciel est joint à ce compte rendu.

Suite à la présentation, il est demandé de rajouter un point dans le rapport concernant les décharges sauvages de déchets inertes qui se multiplient sur le territoire et qui peuvent impacter les zones d'expansion de crue et les zones humides, et un point concernant l'impact des sels de déneigement sur la qualité des cours d'eau.

Validation du « scénario tendanciel »

Le Président de la CLE procède à la validation du scénario tendanciel sous réserve de la prise en compte des remarques émises précédemment. Le secrétaire de séance est M. Patrice Valentin.

Par 0 voix contre, 2 abstentions et 24 voix pour, **le scénario tendanciel est approuvé.**

La lettre du SAGE

Le bureau de la CLE a travaillé à la mise en place d'une **lettre d'information électronique**, intitulée **Morin'f'eau**. Ce bulletin à la fréquence semestrielle sera envoyé à l'ensemble des membres de la CLE, à l'ensemble des communes du territoire du SAGE, à l'ensemble des

- Evaluer les retombés de différents scénarios de gestion, via la simulation

Ce projet fait l'objet de subventions de l'Agence de l'eau et de l'état et par conséquent ne coûte rien à la CLE.

Questions diverses

Un point a été fait sur les réunions d'information aux élus du territoire organisées fin octobre 2011. Ces réunions ont eu lieu le 24 octobre 2011 à Mouroux, le 25 octobre 2011 à La Ferté Gaucher et le 27 octobre 2011 à Soizy aux Bois et ont permis de présenter les éléments du diagnostic, validé en mai 2011.

L'ensemble des conseillers municipaux des 175 communes du territoire a été invité à ces réunions, soit 2400 invitations.

Le Président déplore la faible participation des élus à ces réunions. En effet, seuls 115 conseillers municipaux de 75 communes ont assisté à ces réunions soit moins de 5% des personnes invitées et 43% des communes.